



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. :

Monsieur le Maire
d'AMANVILLERS
Mairie

57865 - AMANVILLERS

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la création du lotissement "le Clos des Plaquettes" sur la commune d'AMANVILLERS

Metz, le 21 Mars 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création du lotissement "le Clos des Plaquettes" situé sur le ban communal d'AMANVILLERS - rejet d'eaux pluviales**

Ce dossier a été déposé par : **DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2013-00018** » en date du 14 février 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÈRE ANTOINE-POTIER